

Et le cumul des mandats à Grenoble ?

Quand on parle cumul des mandats en Isère, la discussion revient souvent sur Grenoble. Parce que c'est la plus grande ville du département. Parce qu'ausi, au sein de la majorité grenobloise, la question n'est pas vraiment taboue. Le groupe Go Citoyenneté en a d'ailleurs fait son cheval de bataille.

Les parlementaires Destot, Fioraso, Chiron...

Après les législatives qui ont vu les réélections du député-maire Michel Destot sur la 3^e circonscription et de la députée-adjointe au maire Geneviève Fioraso sur la 1^{re}, la question se pose à nouveau.

Pour Mme Fioraso, la nouvelle ministre, c'est simple : contrainte par les directives du président François Hollande, elle passe le relais à l'Assemblée à son suppléant Olivier Véran et elle redevient de facto "simple" conseillère municipale. Quant à ses délégations d'adjointe (Économie, Recherche et Université), leur reprise par d'autres élus sera sans doute tranchée avant le conseil municipal de lundi prochain, 25 juin. Pour Michel Destot, en revanche, les incertitudes sont telles que les pronostics vont bon train. Le socialiste laissera-t-il la mairie à son premier adjoint, Jérôme Safar, avant les municipales de 2014 ? En septembre prochain ? Ou attendra-t-il le passage d'une loi ?

Hier, un élu isérois disait : « S'il passait la main à Safar dès septembre, Destot pourrait accompagner en douceur sa succession et préparer les municipales de 2014. Mais en a-t-il vraiment envie ? Et s'il repartait plutôt pour un 4^e mandat ? » Un avis que ne partage pas un élu grenoblois : « Safar est de plus en plus présent sur le devant de la scène, avec l'accord du maire. Il pourrait aussi prendre une vice-présidence à la Métro ? Ils vont peut-être fai-



Le socialiste Michel Destot laissera-t-il la mairie de Grenoble à son premier adjoint, Jérôme Safar, avant les municipales de 2014 ?

Photo DL/Christophe AGOSTINIS

■ Geneviève Fioraso, ministre, laisse son suppléant siéger à sa place

Réélue facilement dimanche soir députée de la 1^{re} circonscription de l'Isère, Geneviève Fioraso, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche depuis mai, doit, en raison de la règle du non-cumul des mandats, passer le relais à son suppléant le temps de sa mission ministérielle.

C'est donc Olivier Véran, un neurologue de 32 ans, habitant Corenc, qui siégera dans trois semaines à l'Assemblée. Sur les conseils de la ministre, il devrait principalement travailler dans la commission des Affaires économiques. □



Olivier Véran ici au côté de Geneviève Fioraso. Photo DL/Christophe AGOSTINIS

re ça, étape par étape, par prudence. Ne craignent-ils pas qu'à la fin de sa mission ministérielle, Geneviève Fioraso revienne avec quelques velléités ? » Euh, sauf, qu'elle a toujours dit qu'elle n'aurait aucun mandat municipal en 2014 : « Oh, la politique, vous savez... » Bon.

Sinon, un autre cas de cumul est aussi présent au sein du conseil municipal de Grenoble : le sénateur Jacques Chiron est adjoint au maire. S'il a commencé à donner l'exemple en 2011, en abandonnant son mandat de conseiller général, quelques élus farouchement anti-cumul aimeraient « qu'il ne s'arrête pas en si bon chemin... »

Év. M.